

Chers confrères et consœurs infirmier(e)s,

La crise sanitaire que nous traversons a mis en évidence certaines failles. Elle a aussi révélé une solidarité entre les soignants en nous réorganisant sur nos tournées pendant la première phase, tout en conservant notre autonomie professionnelle.

Le dispositif de Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) se nourrit de la même essence : travailler ensemble au sein d'un même territoire, formé par nos communes et ainsi répondre aux besoins de santé de sa population, vos patients pour un certain nombre d'entre eux.

Issue de la loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016, la CPTS est portée par les professionnels de santé, libéraux en particuliers.

Les enjeux sont sans contraintes structurelles et organisationnelles fortes. Ils permettent d'aller de pratiques isolées vers une forme de collaboration, pour favoriser les professionnels de proximité que nous sommes et aussi un décloisonnement pluriprofessionnel en créant des actions pour optimiser la prise en charge des patients. Notre vie professionnelle quotidienne est facilitée et notre épuisement devant les situations complexes amoindri.

Le travail en libéral tel que nous le vivons mute.

Les options sont minces : s'organiser ou être organisé par d'autres ?

Être acteur en formalisant notre organisation c'est valoriser les pratiques collaboratives.  
C'est avoir le pouvoir de proposer des actions en santé.

Certain-e-s ont peut-être déjà reçu par courriel, via le service Ameli pro, la lettre d'information dans laquelle nous vous faisons part du projet. Nous vous proposons, aujourd'hui, d'être acteurs de votre avenir professionnel. Ce projet aboutira avec votre participation, votre engagement, que vous soyez d'un cabinet individuel ou d'une maison pluridisciplinaire.

Merci de faire connaître votre intérêt (ou désintérêt), vos questions et vos propositions. Ce que vous aurez envie d'améliorer, modifier ou créer dans votre pratique en une unité professionnelle territoriale, à l'adresse mail [prosantemanduel@gmail.com](mailto:prosantemanduel@gmail.com)

Confraternellement,

Mmes Virginie LESAGE, Christelle ACCOLEY, Camille CARASCO et Caroline BOZEC.